



MARCHE À SUIVRE POUR LES INSCRIPTIONS DES EMPLOYÉS D'ENTREPRISE

- Consultez l'offre complète de formation continue à l'ITA dans le **menu de gauche** du portail.
- Procédez à l'inscription des employés en remplissant le formulaire suivant : « [Inscription pour les entreprises](#) ».
- Assurez-vous d'indiquer le nom de tous les participants, de remplir la section réservée à l'entreprise et de signer le formulaire avant de le faire parvenir au Service de la formation continue de l'ITA au courriel suivant : formation.continue@mapaq.gouv.qc.ca
- Vous recevrez par la suite une facture pour les formations auxquelles vous avez inscrit vos employés. Le chèque devra être émis à l'ordre du **Ministre des Finances**. Notez que les places des participants ne seront garanties qu'une fois votre paiement reçu. Vous recevrez votre reçu par courriel et ultérieurement une confirmation (local, horaire, etc.).